L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 16 OCTOBRE 1881.

CHRONIQUE.

BLESSÉ A VALMY...

Ah! mon brave capitaine Ménégand, comme j'ai pensé à vous, l'autre soir, mardi 20 septembre, et comme au dessert de mon modeste repas, entre la poire et le fromage, levant silencieusement et religieusement mon verre à la hauteur de mon front, j'ai bu à la mémoire du blessé de Valmy!....

J'avais douze ans quand je quittai ma petite ville pour aller au lycée du chef-lieu. A l'heure du départ, mon père se souvint qu'il avait là-bas un ancien compagnon d'armes qui peut-être ne l'avait pas tout à fait oublié. Il me confia une lettre pour le capitaine Ménégand. On ne s'était pas vu depuis Wagram, mais il n'y avait guère plus de trente-huit ans de cela, et les vieux militaires ont le souvenir tenace.

Je fus reçu d'une façon... attendrissante....

—Votre père... Vous êtes son fils!... Si je me rappelle!... Je crois bien, jeune homme! Vous pouvez considérer cette demeure comme la vôtre, et je réclame le plaisir de vous avoir pour hôte et convive aussi souvent qu'il plaira au collège de vous donner la liberté. En d'autres termes, je veux être... Comment dites-vous cela?... votre correspondant!

Et quel correspondant modèle j'avais trouvé là! De mémoire de collégien on ne vit le pareil! D'une exactitude militaire, le jeudi, quand sonnait la dixième heure—l'heure où les portes de la prison universitaire allaient enfin s'ouvrir,—il était là le premier toujours, dans sa redingote serrée à la taille, le chapeau crânement incliné sur l'oreille, sa canne au poing... Et quand Patachon, le garçon de cour, apparaissait, la bienheureuse liste à la main, j'étais bien sûr d'entendre mon nom s'échapper le premier de son gosier de stentor.

—La santé?... l'appétit?... me disait tout d'abord le vieux. — Toujours bons! capitaine...—Bien, le déjeuner nous attend....

Et quel déjeuner!.... Ce jour-là, en mon honneur on mettait les petits plats dans les grands. Gibier, poisson, volaille, pâtisseries, vins fins, tout à profusion. Ah! comme je me rattrapais, ce jour-là, des quinze derniers jours d'abstinence!

Le capitaine mangeait peu: à peine un filet de sole, un blanc de volaille; mais comme il se rattrapait sur le dessert... Une consommation de pruneaux surtout! Que voulez-vous? C'était la seule infirmité de sa verte vieillesse.

La seule? non. Comme tous les vieux militaires, il avait aussi l'infirmité du raconter. Il aimait à parler du passé, de ses campagnes, et sans cesse il y revenait,—presque toujours dans les mêmes termes.

"Oui, jeune homme, oui, tel que vous me voyez, j'approche de la quatre-vingtième. Engagé volontaire du 15 janvier 1788, fourrier à Valmy.... car j'étais à Valmy.... une rude journée...."

Alors la vieille gouvernante qui nous servait et qui avait entendu cent fois le récit, impatientée, criait de sa voix aigre:

—Hé! vous l'avez dit cent fois à monsieur!....

Furieux de se voir interrompu, le capitaine s'emportait, frappait du poing sur la table.

—Ce n'est pas vrai!.... ce n'est pas vrai!.... J'en appelle à votre franchise, jeune homme! Vous ai-je jamais parlé de Valmy?

—Jamais, capitaine, jamais!

—Vous voyez bien!.... Je reprends mon récit.... Où en étais-je?.... une rude journée.... Oui, une rude journée! J'ai vu bien des journées, certes; j'ai vu Hohenlinden avec Moreau, Austerlitz avec.... l'autre; j'ai vu Wagram, ainsi que M. votre père. Mais Valmy!.... j'eus toujours un faible pour la journée de Valmy! peut-être parce que j'y fus blessé.... car j'y fus blessé.... Tenez.... là.... voyez!....

Et il me montrait sur son front une cicatrice en diagonale de quelques centimètres, venant aboutir à la naissance du sourcil droit.

—.....J'étais en serrefile, quand, à la faveur d'un brouillard épais, un uhlan égaré dans nos lignes m'asséna sur la tête ce joli coup de sabre, fort heureusement amorti d'ailleurs par mon chapeau de feutre....

Et le vieillard allait, allait ainsi des heures entières, se perdant dans les détails mais se retrouvant toujours et n'en omettant aucun.

Ah! longtemps avant de l'avoir lue, étudiée, méditée dans les livres, je la savais par cœur, cette bataille de Valmy d'où "date une ère nouvelle dans l'histoire du monde", au dire de l'Allemand Gœthe lui-même. Je connaissais le moulin fameux près duquel les nôtres étaient massés, et la bravoure de Kellermann, si héroïque ce jour-là, et la présence du jeune duc de Chartres—depuis Louis-Philippe—dans l'état-major, et les chapeaux à la pointe des sabres, des épées et des baïonnettes, et le grand cri de *Vive la nation!* dont nos jeunes troupes saluèrent la vieille armée de Prusse.... Mon père m'avait souvent raconté Wagram; il ne m'avait pas raconté Valmy. Je ne dirai pas que Wagram m'avait laissé froid. Quel récit de bataille vous laisserait froid à cet âge, surtout quand le père vous dit: "J'y étais, j'ai vu tout ça"? Mais Valmy m'avait enthousiasmé....

Il y avait surtout dans les *carrés* du vieux capitaine un coin du combat qui me ravissait. Le matin, un peu avant l'engagement de l'action, son régiment avait été envoyé par Dumouriez pour renforcer Kellermann sur le plateau. On avait une côte à monter, et gaîment on marchait dans le brouillard, en chantant, musique en tête. Ce que chantaient nos soldats, ce matin-là, ce n'était pas encore la *Marseillaise* qui ne devait faire son apparition sur les champs de bataille de la République que quelques semaines plus tard, à Jemmapes; c'est l'air bien connu:

On va leur percer le flanc,
Ran tan plan, tire-lire, lan,
On va leur percer le flanc,
Ah! que nous allons rire!

Entr'autres couplets il y en avait un qui disait:

Ah! le beau soldat, vraiment,
Que le soldat du despote!
Ah! le beau soldat, vraiment,
Il s'enfuit comme le vent!

Donc, nos soldats marchaient, chantant à tue-tête dans le brouillard du matin. Nombre de paysans des alentours s'étaient joints à la colonne, en sabots, dans leur costume de Champenois, armés à la diable, de mauvais fusils, mais pleins d'ardeur..... Tout à coup, comme la tête de la colonne débouchait sur le plateau, voilà que le canonnade commence!.... On sait l'effet de cette musique-là sur les entrailles quand on n'y est pas habitué, et c'était la première fois que nos braves Champenois se trouvaient à pareil concert. Alors, dans, de tous les côtés, de droite et de gauche, on les vit se débander, courir dans les vignes, pas bien loin et subitement s'arrêter au pied des ceps.

A cet endroit de son récit, le visage du brave capitaine s'épanouissait, s'illuminait d'un large sourire....

—Je me hâte d'ajouter, reprenait-il après une pause, que, cette satisfaction donnée à la nature, ils rentrèrent gaîlardement dans le rang et se comportèrent très-bien jusqu'à la fin de la journée.

Là-dessus, le vieux tendait son verre, et, l'œil humide, tout frémissant d'un enthousiasme juvénile, retrouvant ses poumons de vingt ans:

—Allons, jeune homme, comme autrefois à Valmy: *Vive la nation!*

A tue-tête, je répétais: *Vive la nation!*

—Ils sont fous! grommelait la vieille gouvernante en haussant les épaules.

—Taisez vous! s'écriait le vieillard indigné; je ne touche pas à votre religion, ne touchez pas à la mienne!

Il est mort, le vieux soldat, dans sa douce et sainte *folie*, ayant revu la République, mais — plus heureux que tant d'autres — sans avoir revu l'empire; il est mort dans la foi de sa jeunesse un peu mitigée par une sorte d'attendrissement et de regret dont il ne pouvait se défendre à l'endroit de Louis-Philippe, son ancien compagnon de bataille....

Et voilà pourquoi, l'autre soir 20 septembre, entre la poire et le fromage, j'avais silencieusement et religieusement mon verre à la hauteur de mon front, j'ai bu à la mémoire du vieux blessé de Valmy....

GABRIEL GUILLEMOT.

—Le Mezzkoff Bitter gagne chaque jour dans la faveur populaire.

La *Lumière électrique* annonce que le conseil municipal de Lyon vient d'être saisi d'un projet de percement d'un tunnel qui traverserait la ville de Lyon dans toute sa longueur.

Ce tunnel, qui partirait du pont Saint Clair, passerait sous le plateau de la Croix-Rousse et aboutirait au pont de la Gare, serait éclairé à la lumière électrique dans toute sa longueur, qui atteindrait environ 2,200 mètres, sur une hauteur de 5 mètres et une largeur de 8 mètres. *L'électricité* serait également adoptée pour éclairer le puits creusé du plateau de la Croix-Rousse jusqu'au tunnel.

Ephémérides révolutionnaires. 10 août 1792: prise des Tuileries. Le peuple souverain met les pieds dans le plat.—Recette du jour: *Pieds de porc à la sauce tomate*.—Après avoir nettoyé les pieds de porc à l'eau bouillante, on les attache deux à deux, en les plaçant en sens inverse l'un de l'autre et en enroulant autour et tout le long de chaque paquet un ruban de fil d'environ un mètre cinquante de longueur. Par ce moyen on empêche les pieds de se briser pendant la cuisson. On les fait cuire ensuite à petit feu durant quatre ou cinq heures, dans de l'eau en quantité suffisante pour qu'ils en soient toujours couverts, avec sel, thym, laurier, carottes, oignon, bouquet. Lorsqu'ils sont bien tendres, on les laisse refroidir à peu près dans leur cuisson, puis tout à fait sur un plat. Au moment de servir, on les déficelle avec précaution, on les trempe dans du beurre fondu ou les poivre, on les roule dans de la mie de pain et on les fait griller sur un feu doux. On les sert avec une sauce tomate.

—Parmi les applications industrielles de l'électricité, une des plus ingénieuses, celle qui paraît la plus féconde en résultats pratiques, est à notre avis la transmission de la force motrice à distance.

Une machine électrique, placée dans une usine, dans un atelier quelconque, produit de l'électricité. Un fil métallique de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de mètres — ceci n'est qu'une question de grosseur du fil — reçoit le courant et le transmet à une autre machine électrique placée à la distance convenable. Cette seconde machine reçoit le courant, entre en mouvement sous l'influence de ce courant, qui la transforme en moteur. Que l'on suppose un système de poulies et de courroies montées sur l'arbre de cette machine réceptrice; on se trouve en présence d'un agent moteur qui reçoit son impulsion du point de départ, sans autre installation que celle du fil dont nous venons de parler.

En d'autres termes, on produit de l'électricité en un point donné et l'on transforme en un autre point cette électricité en force motrice par l'intermédiaire d'un fil dont la longueur peut être illimitée en théorie et fort étendue en pratique.

Les conséquences de cette application sautent aux yeux.

Dans un grand nombre de cas, des difficultés de terrains rendent inaccessibles aux machines motrices ordinaires des champs d'exploitation d'une importance incontestable. Des terrains restent stériles, parce qu'il serait trop coûteux d'appliquer à leur mise en valeur la main de l'homme.

Dans d'autres circonstances, on se trouve en présence de forces motrices naturelles et gratuites, telles, par exemple, que des chutes d'eau, dont on ne peut tirer aucun parti, parce qu'elles sont trop éloignées des points sur lesquels s'exercerait avec profit l'action d'un agent mécanique.

Ces difficultés n'existent plus aujourd'hui. On engendre la puissance motrice là où se trouvent les conditions favorables à sa production; une machine électrique transforme cette force motrice en électricité qui, comme nous venons de le dire, n'a besoin que d'un fil pour se transporter en un endroit déterminé, où elle régénèrera l'action mécanique qui lui a donné naissance.

Ici, point de frais d'installation, point de transport coûteux d'appareils moteurs, point de difficultés pour l'arrivée sur place du combustible et de l'eau, indispensables à toute machine ordinaire, point de main-d'œuvre perdue. Tout est remplacé par la présence d'un fil métallique qui transmet docilement d'un point à un autre la force qu'il a mission de recevoir et de restituer.

Les premiers essais ayant un caractère véritablement pratique furent exécutés au mois de mai 1879 par MM. Chrétien et Félix, à la sucrerie de Sermaize (Marne), en présence de M. Tresca, du Conservatoire des Arts et Métiers, de délégués de la Société d'agriculture, d'ingénieurs de Compagnies de chemins de fer.

Quartier de chevreuil à l'anglaise. — Châtelains et châtelaines, voici un manger de prince.

Prenez un quartier de chevreuil que vous parez soigneusement; salez le avec du sel fin sur toutes ses faces et laissez-le ainsi de vingt-quatre à trente-six heures.

Au moment de vous en servir, faites une pâte de pâtisserie dans laquelle vous incorporerez six œufs battus, blanc et jaune; salez modérément. Vous laissez reposer pendant une heure la pâte dans un linge humide, puis vous l'étendez au rouleau pour en faire une très grande feuille épaisse de deux millimètres environ. Vous enveloppez le quartier de chevreuil de cette feuille de pâte de la façon la plus complète. La pièce ainsi préparée, vous la couvrez d'une feuille de fort papier graissé, et vous mettez à la broche.

Après trois heures de cuisson à feu modéré, vous enlevez le papier pour que l'enveloppe de pâte prenne belle couleur. Et l'on sert bouillant.

Les Anglais accompagnent ce rôt exquis d'une *bread sauce*.

Nous ne conseillons pas d'en faire usage.

Au moment où un violent orage éclatait au-dessus de Verdun, une compagnie du 91e de ligne, casernée au fort du Rozelier, revenait de la manœuvre. Arrivée sur la côte qui conduit au fort, un coup de tonnerre se fit entendre, et la foudre tombant sur une section de cette compagnie, renverse tous les hommes qui en faisaient partie. Ceux-ci furent lancés à plus de 40 mètres de l'endroit où ils se trouvaient. Un malheureux réserviste, le nommé Genty, Robert, de Bantheville, tomba foudroyé: il était entièrement dépouillé de ses vêtements. Huit hommes ont été blessés: cinq ont été conduits à l'hôpital de Verdun, et les trois autres légèrement atteints, sont restés à l'infirmerie du fort.

Les funérailles de l'infortuné réserviste Genty ont eu lieu à Verdun, vendredi dernier. C'était tout à la fois un spectacle bien triste et bien imposant. Tous les réservistes qui n'étaient pas de service assistaient à l'enterrement de leur camarade. Dans la foule qui faisait cortège, on a remarqué avec une profonde satisfaction, derrière la veuve éplorée du malheureux soldat, M. le général Chanteclair, gouverneur de Verdun, M. le lieutenant-colonel Galimart, M. le colonel des chasseurs à cheval, plus de 50 officiers de tous grades et environ 2,000 hommes de troupe de toutes armes. Ce convoi imposant, dernier hommage rendu au mort, occupait une longueur de un kilomètre environ.

On sait que les personnes qui se rendent dans les hôpitaux de Paris, pour y voir des parents ou des amis, attendent à la porte de chaque établissement, avant de pouvoir entrer, les jeudis et les dimanches.

Ces pauvres gens, surtout les femmes, restent exposés au mauvais temps et au froid pendant un temps assez long, et cependant quelques-unes viennent de quartiers éloignés.

D'un autre côté, pour la discipline et la bonne tenue des salles d'hôpitaux, il est important que les heures de visite des malades soient réglées et que les visiteurs ne puissent pas entrer dès qu'ils se présentent.

A la suite des plaintes parvenues à l'administration de l'Assistance publique, il a été décidé en principe que les personnes qui viennent visiter les malades dans les hôpitaux entreront dans une des salles, celle de la consultation, par exemple, en attendant l'heure de l'entrée dans l'hôpital.

Cette salle sera chauffée l'hiver et garnie de bancs. De cette manière, on évitera les récriminations du public et l'on ne verra plus ces longues *queues* devant les maisons hospitalières.

—Depuis la mort du comte Beaconsfield, il a été publié un grand nombre d'études sur le célèbre homme d'Etat. Dans une notice biographique très intéressante qu'a donnée à la *Revue générale* M. de Bernhardt, nous trouvons rapporté un petit fait bien propre à donner une juste idée de l'affection qu'inspirait à Mme Disraëli son illustre mari. Voici ce fait:

Rien n'égalait l'admiration de Mme Disraëli pour son mari, si ce n'est son amour. Un seul trait suffira pour en donner une idée. Un jour que M. Disraëli devait prononcer un discours important au Parlement, elle le conduisit, suivant sa coutume, au palais de Westminster dans sa voiture. En refermant brusquement le coupé, il prit dans la portière la main de sa femme, qui eut deux doigts broyés. La courageuse créature, afin de ne pas troubler l'orateur, ne laissa pas voir la douleur effroyable qu'elle ressentait et affecta même de sourire. Ce ne fut que le soir, après avoir remporté un de ses plus beaux succès oratoires, que M. Disraëli eut connaissance de l'accident.

M. de C...., un monarchiste de la plus belle eau, pose sa candidature dans un département peu éloigné de Paris.

L'autre soir, dans un salon de la rue de Grenelle, il donnait lecture à quelques amis de sa profession de foi, un morceau de haute mélancolie, toute pleine de gémissements et de sombres prophéties sur l'avenir de la France.

—Mais ce n'est pas une profession de foi, s'écrie la baronne de Z...., c'est une élégie!...

Et elle ajoute en souriant:

—Si du moins, c'était une élégie de.... Millevoye!

Mme Olympe Audouard, rédacteur en chef du *Papillon*, nous fait une révélation bien inattendue sur M. Paul de Cassagnac. Savez-vous pourquoi le rédacteur en chef du *Pays* s'est fait impérialiste? Je passe la plume à Mme Audouard:

Il avait vingt ans, il vit l'Impératrice encore dans toute sa beauté séduisante, il fut ébloui et frappé au cœur....

L'impératrice connaissait-elle ce secret? Je ne le pense pas; mais elle était femme, et elle avait dû le pressentir, rien qu'en sentant peser sur elle les regards brûlants du jeune rédacteur du *Pays*. Un jour, il m'en souvient, pendant toute la durée des courses du bois de Boulogne, placé à une respectueuse distance, il avait contemplé la noble dame de ses pensées; puis, à la sortie voulant mourir devant ses yeux, il vint se placer sur le passage des roues de l'attelage impérial; l'impératrice sourit et d'un petit coup d'ombrelle, elle força l'imprudent à se ranger.

Victor Hugo a visité hier l'orphelinat des Arts de la rue de Vanves.

Le comité des dames patronnesses de l'œuvre, Mmes Marie Laurent, présidente; Edile Riquer, vice-présidente; Barretta, Reichemberg, Thénard, Doche, Zulma Bouffar, Abbéma, etc., et un certain nombre de représentants de la presse attendaient Victor Hugo à son arrivée.

Dès que le poète a paru sur le seuil de l'établissement, l'aînée des vingt-cinq jeunes pensionnaires recueillies par l'orphelinat, la fille du compositeur Strozzi, âgée de seize ans, s'est approchée, un bouquet de myosotis à la main, et a récité à Victor Hugo le compliment suivant:

Maître,

Vous venez visiter des enfants, vous le grand-père qui aimez tant les enfants et qui les chantez si bien. Et ces enfants sont de cette famille artistique dont vous êtes l'expression la plus éclatante. Permettez à nos cœurs de vous adresser l'hommage de notre reconnaissance et veuillez accepter ce bouquet dont les fleurs vous diront: Ne nous oubliez pas.

Quant à nous, nous garderons éternellement le souvenir de cette journée mémorable où nous avons pu contempler le poète de génie qui a daigné venir sourire à des petits enfants.

Cette petite cérémonie achevée, Victor Hugo, conduit par les dames patronnesses, a visité le jardin, la salle d'étude, les dortoirs.

Au moment où il allait se retirer, un petit enfant est venu, au nom des habitants du quartier, lui offrir un superbe bouquet.

A sa sortie de l'Orphelinat, Victor Hugo a été acclamé par la foule qui se pressait à la porte.

Les pouillards surpris. — Le chasseur n'a pas un cœur de père pour les familles de perdreaux, et le Benjamin de la compagnie, le petit dernier, le pouillard en un mot, est généralement dédaigné par lui. Il le tue, mais il n'en fait aucun cas comme gibier.

C'est un tort.

Le prince de Ligne, qui était un fin gourmet, après une longue conférence avec le célèbre Cotte, son chef de cuisine, découvrit la recette suivante pour préparer le pouillard:

On vide le perdreau en lui laissant le cœur et le foie. Ceci fait, on place au fond d'une casserole un bon morceau de beurre frais et une lame de petit salé par perdreau, puis l'on pose le gibier de façon que le beurre mousse tout autour et le dore également. Au bout de cinq minutes on recouvre le perdreau en dix minutes la cuisson est parfaite.

On dresse les pouillards et l'on exprime dans la casserole un jus de limon—remarquez que je dis limon et non citron,—puis l'on verse le tout sur le plat et l'on sert.

La recette est expéditive et donne un manger délicieux.

—La science médicale ne pouvait rester indifférente aux découvertes de l'électricité. C'est un médecin de Bologne, Galvani, qui a le premier révélé l'existence de l'électricité animale dans la célèbre expérience qui a conduit à l'invention de la pile. Depuis, les recherches d'électricité ont été poursuivies par un grand nombre de savants, parmi lesquels il convient de citer Matteucci (Italie), Dubois-Reymond (Allemagne), Onimus (France), et bien d'autres auxquels nous demandons la permission de ne pas citer leurs noms. Nous devons, toutefois, rappeler les remarquables travaux de M. Marey, qui a su tirer un excellent parti de l'électricité.

Au point de vue du traitement des maladies, on a essayé, sans grand succès, il faut l'avouer, d'électriser le patient soit en totalité, soit en partie, c'est-à-dire de le soumettre à une série de décharges électriques plus ou moins violentes.

La chirurgie a trouvé dans certains appareils un utile concours pour des opérations délicates (extraction de projectiles) ou difficiles (cautérisations, etc.) Il nous faudrait entrer à cet égard dans des détails qui seraient un peu trop techniques.

—Une laitière de Paris a commis "un mot" qui révèle bien tous les mystères de son commerce. Elle apportait un matin sa ration de lait accoutumée à une cuisinière, qui demeura stupéfaite en voyant qu'on ne lui avait servi que de l'eau: "Dites-donc, laitière, mais c'est l'eau claire que vous me donnez là!...." La laitière se penche pour vérifier le fait et s'écrie avec une brusque naïveté: "Oh! sapristi! On a oublié d'y mettre le lait!"

—Un drame sanglant s'est passé au centre de Paris, à peu de distance des grands boulevards. Un sieur Jules Marguillard, blanchisseur, 18, rue de Paris, à Boulogne-sur-Seine, descendait la rue d'Hauteville dans sa voiture, lorsque, arrivé à la hauteur du No 57, il sauta à terre et monta sur le marchepied d'une autre voiture dans laquelle se trouvait sa femme.

Il la souffleta, puis sortant un couteau-poignard de sa poche, il lui en porta un coup violent à la poitrine. Un mince filet de sang jaillit aussitôt; mais la malheureuse prenant un mouchoir, en fit une sorte de tampon qu'il glissa dans le corsage de sa femme. Celle-ci alors roula inanimée contre les parois de la voiture. Des passants, la croyant seulement indisposée, s'arrêtèrent, et aidés par Marguillard, la descendirent de voiture et la transportèrent à la pharmacie Jolly, 64, rue du Faubourg-Poissonnière.

L'assassin avait remis son couteau dans sa poche et embrassait sa femme, s'écriant:

—Ma pauvre amie, ma chère Augustine!

On la déposa sur une chaise dans la pharmacie et on la dégrafa. Un jet de sang s'échappa de la poitrine de la blessée. Marguillard, voyant son crime découvert, bondit vers la porte et s'enfuit; mais plusieurs personnes, avec des gardiens de la paix, se mirent à sa poursuite et l'arrêtèrent rue de Paradis-Poissonnière.

Au même moment, sa femme rendait le dernier soupir.

Marguillard est un homme de trente ans, vigoureux, brutal et fort jaloux. C'est par jalousie, assure-t-on, qu'il a commis son crime. Sa femme était âgée de vingt-trois ans. L'arme dont il s'est servi est un couteau-poignard tout neuf, dont la lame s'assujettit à l'aide d'un ressort. Un médecin, appelé par M. Dafourmentelle, commissaire de police, a reconnu que la blessure avait huit centimètres de profondeur.

Le corps de Mme Marguillard a été transporté à la Morgue et l'assassin est resté à la disposition de M. Dafourmentelle. L'émotion était vive hier soir dans la rue d'Hauteville. Un grand nombre de personnes stationnaient sur le lieu du crime et aux abords de la pharmacie où la victime a expiré.

L'alimentation. — *Beignets à la mauresque.*—"Une des recettes recueillies par M. Albert Grévy pendant son séjour en Algérie," affirme le *Godiveau*, qui ajoute avec indignation: "ce dire qu'il y a des gens qui osent prétendre qu'il n'a rien fait de bon!"—: Pilez 100 grammes d'amandes douces émondées avec quelques cuillerées d'eau de rose. Ajoutez 60 grammes de farine, 50 grammes de sucre en poudre, 2 œufs entiers et 2 jaunes. Malaxez bien le tout. Versez y de la crème en quantité telle que du mélange résulte une pâte susceptible d'être travaillée au rouleau. Mettez-la sur une table saupoudrée de farine. Abaissez-la de façon à en faire un carré épais de deux millimètres environ. Coupez la pâte en bandes de la longueur et de la largeur de l'index. Jetez ces bandes dans de la friture bien chaude. Dès qu'elles seront dorées égouttez les et servez-les poudrées de sucre et de cannelle.

Un riche brasseur de Cincinnati, M. Christian Mœrlein, a fait, la semaine dernière à chacun de ses enfants un cadeau qui s'élève à la jolie somme de $250,000.

A son fils John, il a donné $50,000.

A George, un autre de ses fils $50,000.

A Jacob, 3me fils, $50,000.

A sa fille, Lizzie, $50,000.

A sa fille mariée, Mme Born, $40,000; et au mari de sa fille, $10,000.

Le mot de la fin.—Un de nos chanteurs les plus célèbres a une femme toute petite et grosse! grosse!.... en un mot, elle est plus large que haute. Ce qui faisait dire à un mauvais plaisant:

"Quel couple assorti! Ce cher X...... est baryton, et sa femme est *barilione*!"

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

Entièrement transformé, reconstruit et décoré à un coût de DOUZE MILLE DOLLARS.

La saison régulière d'automne et d'hiver commencera DIMANCHE SOIR, 16 OCTOBRE.

La grande attraction pour l'ouverture sera BARLOW, WILSON, PRIMROSE ET WEST'S

MAMMOTH MINSTRELS.

Les plus renommés du monde. Le choix du peuple.

Réorganisés et augmentés pour la saison 1881-82.

Le tout est nouveau et raffiné.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.

Matinées Mercredi et Samedi.

Le contrôle s'ouvre Jeudi matin, 13 octobre.

Dimanche, 23 octobre — L'actrice favorite, Charlotte Thompson. 12 oct—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche 16 octobre.

Pour une semaine seulement, le fameux comédien et Vocaliste

GUS WILLIAMS,

Sous la direction de John Rickaby.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi soirs, aussi le mercredi et samedi en matinées "WANTED—A CARPENTER."

Prof. Conrad Keiser.......GUS WILLIAMS

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs, "OUR GERMAN SENATOR"

J. Apeph Daniel.......GUS WILLIAMS.

Gus Williams dans ses fameuses spécialités, consistant en danses, chants, déclamations comiques, représentés tous les soirs.

Dimanche, 23 octobre, THE HOEY AND HARDIE COMBINATION, dans le "Child of State."

PARC DU
Fort Espagnol,

TABLEAU d'Automne et d'Hiver.

Les convois partent du coin des rues Canal et Bassin.

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6:30 A. M.		8 A. M.	
9	..	10	..
11		12 M.	
1	P. M.	2 P. M.	
3	..	4	..
4:30	..	6:15	..

LES DIMANCHES.

DE LA VILLE.	DU LAC.
8 A. M.	Premier train 9 A. M.
10 A. M.	Dernier train 8 P. M.

et à chaque heure jusqu'à 3 P. M.; ensuite à toutes les demi-heures. Dernier train à 7:30 P. M.

PRIX, 15 cents SEULEMENT.

6 oct—

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Lignes d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,

DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.

Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.

LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.

18 sept.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemand Jean Etienne	Gérard Jules
Audibert François	Gasconnet Claude François
Beaucaire Pierre	
Brun J	Goëtz Charles
Bancillon Judith	Gonnet Jn Pierre
Bedin Hippolyte	Huillet Henri
Bourgeois Louise Marguerite	Jacomet Jean
	Jaubert Fortuné
Chaland Lea's	Lavigne André
Chaland S	Lebon Paul
Cleutat Dominique	Logiez Jean Marie
Castex Paul	Lussille Jean
Chesely Guillaume	Lugnes Edouard Emmanuel
Duquesnay [Louis de Gonzague Blanc]	Maillet Dominique
Docteurs Alex Henri	Miroz Jean
Dieudonné Nicolas Joseph	Marquet Jean
	Nuez Barthélemy Denis
Emerglière Dr Isidore	Robert Charles Guillaume Breton
Egle ou Basile MmeVve	
Foucart Dominique	Richoux Mr
Froissier Dame, née Albertine Stoll	Thierry Mme Désiré Edouard
	Vincent Avet

La Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1881.

Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

3 oct—

La New Orleans Cotton Seed Association, composée des compagnies Union Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Bienville Oil Works Company et la Louisiana Oil Company, a été dissoute aujourd'hui par expiration. M. Henry Marx a été nommé liquidateur des affaires de cette Association. 31 août 1881.

Les expéditeurs de graine de coton sont par le présent notifiés que la New Orleans Cotton Seed Association a, ce jour, été réorganisée. Les compagnies suivantes forment l'Association.

UNION OIL COMPANY,
PLANTERS OIL COMPANY,
CRESCENT CITY OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS SONS,
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARX, Secrétaire.

11sept—au 1er nov No. 4 rue Delta.

Bureau du Bienville Oil Works Co.
Nlle-Orléans, 10 Septembre 1881.

Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés sont maintenant prêts, à fournir leurs propres sacs vides à ceux qui en auront besoin pour l'expédition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.

Les facteurs, planteurs, expéditeurs de graines de coton, ainsi que les bateaux et tous autres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et nous les prions respectueusement de nous continuer leur clientèle.

BIENVILLE OIL WORKS CO.
Office: 31 Carondelet st.

16sept—1m

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre Ste-Louis et Conti.

Basile Bares a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.

26 fév—

Bonne occasion!
A VENDRE

Pour cause de changement d'affaires.

Une grande installation de vidanges avec une grande et excellente clientèle, ... avec toutes les installations de premier ordre et en bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. Le matériel, etc., peut être examiné le dimanche toute la journée, et tous les jours de la semaine, de 5 à 8 heures P. M., rue Johnson, entre St Pierre et Vieux Bassin. Conditions: demi comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec une bonne garantie. Pour plus amples informations, s'adresser à

FLAVIUS LARROQUE,
57 Passage de la Bourse, près Conti.

27 juin—3m

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE ST-CHARLES.

Une courte saison d'opéra comique commençant DIMANCHE SOIR 16 OCTOBRE.

Engagement de la célèbre

C. D. HESS' ACME OPERA CO.

Tous les soirs durant la semaine—Matinées mercredi et samedi.

L'opéra comique populaire d'Audrans

OLIVETTE

sera représenté pour la première fois dans cette ville avec de

Nouveaux et brillants costumes, Nouvelle mise en scène, Grand chœur de jeunes voix fraîches, Un orchestre complet.

Et la distribution exceptionnelle suivante:

Capt De Merrimac..........Henry Peakes
Valentine..........Mark Smith
Coquelicot..........James Peakes
Duc Des Ifs..........Walter Allen
Marvejol..........H F Fairweather
Comtesse Bathilde..........Adelaide Randall
Musique..........Bessie Grimson

—ET—

Olivette..........Emma Elsner
Chef d'orchestre....Signor DeNovellis.

Sera représenté bientôt, THE MASCOTTE.

14 oct—

GRAND BAL PARÉ,
—DONNÉ PAR LA—
Société d'Assistance Mutuelle DE ST-MAURICE,
(Casernes et Versailles)

A la Salle de l'Union Française, (ci-devant Salle de la Parfaite Union,) Rue des Remparts.

LE SAMEDI 19 NOVEMBRE, 1881.

Comité d'Arrangements.

Albert Dazet, Chairman,

F. D. Seghers,	M. A. Lucas,
R. A. Peyroux,	M. A. Peyroux,
Edmond Roy,	F. Payan,
M. Hays,	Jean Prat,
A. Jacquet,	R. V. Ducros,
A. Grillo,	A. Poitchon,
J. Compagnolle,	F. Dufrêche,

Prix du Billet..........$1.00

On peut se procurer des invitations en s'adressant au chairman, coin Dauphine et St-Louis. ALBERT DAZET, Chairman.

FRANK PUYAU, Secrétaire du bal.

9 oct—9, 23—nov. 6, 8, 9, 10, 11, 12.

JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,

Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kiesel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames-visiteuses.

Les personnes ... ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement. Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

3 oct—6m

Avis spécial.—Taxes de ville de 1881.

Département des finances.
HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 13 octobre 1881.

La liste des taxes de ville non payées est dressée, et sera publiée dans le "Daily States" les 17, 19 et le 21 octobre 1881.

Les personnes intéressées sont par le présent avis respectueusement averties, que jusqu'au 31 octobre, les taxes pourront être payées avec les intérêts augmentés à partir du 1er avril 1881, sans autre frais.

Le 1er novembre prochain, les comptes seront remis entre les mains de l'assistant-avocat de la ville pour les poursuivre, après quoi il s'en suivra d'autres frais.

Signé: E T. WALSHE, Administrateur des finances.

15oct—jusq 1er nov

Avis aux Contribuables.
Bureau No 33, Passage de la Bourse.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées en souffrance, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 33 Passage de la Bourse.

INSTITUTIONS.

Institut MARKEY & PICARD
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

Le 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le succès déjà obtenu prouve mieux que des éloges combien cette maison est appréciée des familles.

Les directeurs, convaincus que l'émulation est absolument nécessaire, donnent, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités. Ils peuvent aussi loger par eux mêmes des progrès de leurs enfants.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de personnes émérites.

2 Aout—Sm, D, Me, V.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)

198..........Esplanade..........198

L'ouverture de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. BOLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour une maison de cet ordre. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

1Sept—

INSTITUT DE ST-ISIDORE
TROISIÈME DISTRICT—NOUVELLE-ORLÉANS,
Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'ouverture des classes de cet Institut aura lieu le 1er Septembre. L'établissement se trouve situé sur la gauche du Mississippi, en dessous du Convent des Ursulines. Le but y indiqué de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans augmentation de prix.

Prix de la pension, par mois, $12 50.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me District, Nlle-Orléans. 28sept—Sm—Dim Mer Sam

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.
David F. Boyd, Principal.

Avec le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dans l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est séparément l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au-dessus du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et polie; il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtiments et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

Cette école est privée et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au major Boyd à Bâton-Rouge, Lne, jusqu'au 1er août et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Va.

16 juillet—3 m. V & C. D. F. BOYD, Principal.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les maladies et les décordres de ... NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons promptes et remèdes inoffensifs. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Ste-Rampart, près la rue Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an

Pension Privée.

No 192 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur d'informer me nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.

Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.

Sept—3 m L. TRAPOLIN.

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

31 août—6m.

LA S L

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

—PRÉS—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 8 Novembre 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT:
$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ... 11 heures du matin.

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Novembre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000	
1 Lot de	10,000	10,000	
1 Lot de	5,000	5,000	
2 Lots de	2,500	5,000	
5 Lots de	1,000	5,000	
20 Lots de	500	10,000	
100 Lots de	100	10,000	
200 Lots de	50	10,000	
500 Lots de	20	10,000	
1,000 Lots de	10	10,000	

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les nombres voisins du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit.......... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les nombres voisins du numéro qui gagnera le lot de $10,000, soit.......... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les nombres voisins du numéro qui gagnera le lot de $5,000, soit.......... 900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du MARDI, 8 Novembre 1881.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

Renseignements gratuits sont exigés et devront, invariablement, accompagner les demandes de ceux qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 212, Broadway, New-York

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlie.

No 3872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans le îlot compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Trémé. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une 1re profondeur de 90 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude; de là 1 pied 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue Trémé; de là 61 pieds 4 pouces sur une seconde ligne de profondeur, de là 44 pieds de largeur sur une ligne de derrière parallèle au Chemin du Bayou; de là 61 pieds 4 pouces, sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier; de là 16 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude, de là 79 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Trémé et courant vers la rue Quartier, le tout mesure américaine et conformément aux plans de A. De Armas, député-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 6 chambres et corridor dans le corps de logis et cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cuve et hydrant.

2° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Ferdinand, Lavée, Morales et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Company, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, en pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le lot No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et dans le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez de chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, cuves. La propriété est située à une ou deux portes de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company près de la Levée et près des cours.

3° La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et neuvième district d'assessement de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad. Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Greene brick yard et mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bourbonquet, le 11 janvier 1869 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 74, dont une copie est annexée, lequel lot est composé d'une partie ou portion de la façade du lot 11 de l'îlot No 7, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de Jos Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 275 rue Columbus.

4° La maison de résidence en bois à un étage, située dans les mêmes carré et district, et adjacente à la propriété ci-dessus décrite. Le terrain mesure 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, désigné comme le lot No 4, sur le même plan de Bourbonquet, susdit et ci-dessus, lequel lot est composé de parties de la portion supérieure des terrains Nos 11 et 12 du carré No 7, sur le dit plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 277 de la rue Columbus.

5° La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 6 du carré No 6, d'après un plan fait par L. Sarg, le 22 avril 1856; ainsi, d'après une affiche spéciale en date du 3 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte d'achat dudit H. M. Dowlie et sur un plan de F. N. Tourné, en date du 7 janvier 1860, et déposé au bureau de M. T. Ker, notaire, comme No 1, lequel dit terrain mesure 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face rue Columbus ou Bayou road sur 126 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le même sur la limite inférieure, sur 126 pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

6° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St Jean, et numérotés de 18 à 22 inclusivement, selon un plan dressé par Olivier & Martin, voyers, en date du 9 mars 1867, et déposé au bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, selon le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 3 pouces, du côté du lot No 17, et 143 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 137 pieds et une ligne du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton, sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon que ce soit. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent une maison en bois à un étage. Les autres bâtisses qui sont appartiennent à ceux qui les occupent et sont réservées. La propriété est occupée comme vacherie et est vendue sujette au bail du locataire, expirant le 1er juin 1883.

Termes et conditions—Pour les propriétés désignées troisièmement, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement comptant; pour les propriétés décrites premièrement et deuxièmement, une moitié ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de ces billets. Les améliorations devant être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au possesseur des billets.

Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation de vente sans estimation en cas d'omission de payer les billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1882, et acquittées les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Si les acquéreurs manquaient de remplir les conditions de la vente et de passer les actes de vente dans la quinzaine à partir du jour de l'adjudication, ils seront considérés comme étant en défaut par le fait même de n'avoir pas rempli leurs obligations.

Acte de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 oct—22 29, nov 5 12 19

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Aranese Aut, 1157 Benson pour..........Al ger, C A Whitney &co
Andrubal Ang, 1844 Larkin pour le Havre 23 1er dist, A B French &co
Amy Dora Ang, 1706 Sinclair pour Reval 45 de dist, A K Miller &co
Belital Ang, 1730 Sawyer pour le Havre 45, de dist, Forstall, Ross & Clayton
City of Bristol Ang, 3636 Delamotte pour Liverpool 42 de dist, Forstall Ross & Clayton
Osbume Esp, 2578 Iberica pour Liverpool 15 2e dist, A K Miller &co
Enrique Esp, 2367 Magica pour Liverpool, Gretna, L Ranger &co
Harlem Am, 1163 Staples pour..........Alger C A Whitney &co
Halcyon Ang, 1586 Howell pour Revel 44 4e dist, A K Miller &co
Kronprinz Friedrich Wilhelm All, 2807 Meir pour Brême 41 4e dist, E F Stockmeyer &co
Lone Star Am, 925 Quick pour New York Alger. C A Whitney &co
Netley Abbey Ang, 1725 Horn pour le Havre 41 4e dist, Hall & Vaughan
Quebec Ang, 2621 Dale pour Liverpool, Gretna, Silas Weeks &co
Ramazzi Ang, 1418 Richard..........5e rue, A K Miller &co
St-Louis Ang, 1882 McAuley pour Liverpool 47 4e dist, Silas Weeks &co
St Mary Am, 1095 Theisen pour..........Alger, C A Whitney &co
St Albans Ang, 1027 Campbell pour Liverpool, 4e dist, Mair Duckworth &co
Wimbledon Ang, 1474 Sheldrake pour l'Europe Belle Head, A K Miller &co

NAVIRES

Ben Lomond Ang, 966 Sutherland pour.......... 5e rue, A K Miller &co
Charles Ang, 1536 Nickerson pour.......... 5e rue, au capitaine
City of Boston Am, 1063 Brady pour.......... Alger, Lucas E Moore &co
Cromwell Am, 881 Barstow pour Liverpool 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Crescent City Am, 1205 Kelly pour le Havre 36 1er dist, Norton & Bell
Ella S Thayer Am, 1098 Given pour Liverpool 40 1er dist Lucas E Moore &co
Friedrich All, 1521 Bruggemann pour 36 3e dist, A K Miller &co
Lizzie Moses Am, 1124 Sher pour le Havre, 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Mercia Greenleaf Am, 1250 Bunker pour Liverpool, 35 1er dist, Norton & Bell
Northampton Am, 1130 Murphy pour Liverpool, 32 1er dist, Silas Weeks &co
Orient Ang, 1833 Fellow pour.......... 3e rue, Silas Weeks &co
Southern Chief Am, 1283 Higgins pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Summer Am 1203 Luce pour.......... 22 1er dist, au capitaine
Virginia Am, 1095 Larrabee pour Liverpool 32 1er dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Borville Fr, 488 Provost pour..........31 1er dist, au capitaine
Boynton Am, 548 Small pour Providence 12 1er dist, Norton & Bell
Christiana Esp, 498 Sureda pour Barcelone, 33 1er dist, G Corral &co
Espana Esp, 606 Roses y Pla pour Barcelone 33 1er dist, G Corral &co
Glimmer Nor, 425 Halvorsen pour l'Europe 1re rue, Robt Oerlein
Havre Ang, 659 Davidson pour..........14 1er dist, Hall & Vaughan
Jane Ang, 686 England pour..........12 1er dist, au capitaine
Reynard Am, 1029 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Saga Nor, 454 Svendsen pour..........12 1er dist, au capitaine

BRICKS.

Aurora Ital, 299 Aderno pour Gênes Pte Tien A K Miller &co
Jno Wesley Am, 458 Hines pour Providence 31 1er dist, Johnston, Gordon &co

GOELETTES.

J G Whipple Am, 36 Sons pour..........Pte Tien, au capitaine
R B Leeds Am, 44 Aderno pour Bay Islands, Pte Tien, G Grande

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

590 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

Par H. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 17 octobre 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—590 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment. Conditions à la vente. 15oct—

PAR JAS. P. GUINAULT.

Succession de Giacomo Manto.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4084.

Par JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 26 octobre 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St Louis et Bassin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 13 octobre 1881, siégeant à la place de F. H. Monroe, juge de la dite cour division C, maintenant en congé—

Un lot d'ardoises américaines, 322 carrés de différentes dimensions, et un lot de pierres à paver, 200 yardes plus ou moins.

Aussi—Un lot compté se montant à $ 38 50,00 d'après inventaire en cour.

Conditions—Comptant. 15 oct.—15,20,26.

Succession de Bernard Victor.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 4,029.

Par JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 novembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 octobre 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé,—La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Hôpital, Quartier, Prieur et Johnson, mesurant, mesure française, 32 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de 81 pieds sur la ligne le séparant du lot No 16 renfermé de l'autre côté sur une ligne oblique attenant à la propriété de madame Pontalba, ou assignés, lequel lot étant désigné par le lot No 17. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 oct—9,15,22,29,nov 5, 12

PAR J. V. GOURDAIN.

Maison-cottage confortable, d'égamment et nouvellement construite, couverte en ardoises, sise dans le Deuxième District de cette ville, No 195 rue Robertson, entre St-Philippe et Dumaine.

Par J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Robertson, Dumaine, Claiborne et St-Philippe, mesurant 30 pieds de façade rue Robertson, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison-cottage à un étage, couverte en ardoises, contenant trois chambres, une cuisine couverte en ardoises, avant deux chambres citerne, lieux d'aisance et une allée briquetée.

Conditions: Une moitié comptant et la balance à un crédit d'une année pour un billet souscrit par l'acquéreur spécialement garanti par une hypothèque sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police au vendeur et lien du vendeur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse.

8 oct—8,15,22,29, 5 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Jeckel et épouse.

Cour Civile de District pour la parisse d'Orléans, Division D—No 6087.

Par J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D actuellement absent en congé, rendu et signé le 23 septembre 1881 la propriété ci-après décrite, appartenant aux dites successions, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bienville, Broad, Douane et Dorgenois, et désigné par le numéro seize, formant le coin des rues Bienville et Broad, et mesurant, en pieds français, vingt-neuf pieds huit pouces et cinq lignes et demie de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Broad de cent trente pieds.

Les améliorations comprennent deux maisons-cottages, l'une formant le coin des rues Broad et Bienville, ayant 2 chambres, salle à manger, cuisine, citerne et lieux d'aisance. L'autre, derrière la première, faisant face à la rue Broad, a trois chambres, salle à manger, cuisine, citerne, lieux d'aisance, puits et poulailler; aussi dans la cour une bonne écurie pour vache.

Conditions: Une moitié du prix comptant et le reste à un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur souscrit à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement parfait, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert des polices au vendeur. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de dix pour cent sur le montant de l'adjudication, sur les lieux.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 sept—1,8,15,22,29 oct

PAR CHAS. H. REED.

Succession de Joseph Grelier.
Cour Civile de District, No 192.

Par CHAS. H. REED.—Albert Paul, encanteur—Bureau rue Carondelet No 9—A l'encan, LUNDI, 24 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu de deux (2) ordres de ventes, datés le 12 mai et le 26 novembre 1880, rendus par l'ancienne Deuxième Cour de District et par la Cour Civile de District, les propriétés suivantes, à savoir:

Deux lots de terre, dans l'îlot No 602, bornés par les rues Robinson, Piété, Désiré et Verte, troisième district de cette ville.

Une portion de terre vacante, dans le troisième district, îlot No 656, bornée par les rues Claiborne, Robinson, Piété et Désiré.

Un certain îlot, dans le même district, borné par l'Avenue Franklin, les rues Pauger, Jeséchine et Solidelle, et désigné comme l'îlot No 875.

Un certain îlot, dans le même district, borné par les Promenades Lafayette et Franklin les rues Célestine et Génois, et désigné comme l'îlot No 1016.

Un certain îlot, dans le même district, borné par la Promenade Lafayette, les rues Libéral, Hunter et Pesse, et désigné comme l'îlot No 1163.

Trois terrains dans Brooklyn désignés par les numéros 2, 3 et 4 dans l'îlot 17, compris entre l'Avenue Jefferson et les rues Monroe Troisième et les terres de Marcy.

Un certain îlot, dans le même district, borné par la Promenade Lafayette, les rues Hunter, Verte et Pesse, et désigné comme le No 1219.

Un certain îlot, dans le même district, borné par les Promenades Lafayette et Floride, les rues Law et Deer, et désigné comme l'îlot No 1487.

Huit terrains vacants, même district, désignés par les Nos 15 à 20 de l'îlot No 1210, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Pesse et Verte.

Onze lots de terre, même district, borné par les rues Joséphine, Célestine, Montégut et Félicité.

Quatre îlots dans le Faubourg Milneburg, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 107, 108, 120 et 102.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant ——, aux frais des acquéreurs.

21 sept—21—28 et 24 oct

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Geo. Morris.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3800.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. Gordon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 oct—15 19 23.

Succession de John Burnside.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3798—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Burnside, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 oct—9,12,16

Succession de Jean Pierre Corne.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4228—Division ——. Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Corne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
5 oct—8,12,16

Succession de Wilhelmina Kicker Vve de Christian Schnell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3,999—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Albert exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 oct—7,11,16

TONNELLERIE.

Cercles pour boucauts, ⅌ 1000	$60 00 à $	—
Barils	17 50 à	20 00
Demi-Barils	11 00 à	—
Boucauts de sucre, pièce	nominal	
Barils de mélasse	1 10 à	1 20
Demi-barils de mélasse	85 à	90
Barrillets	65 à	—
Douves pour boucauts, ⅌ 1000	30 00 à	—
Douves pour barils	17 00 à	—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Avec le consentement des parties, Le célèbre Restaurant Boudro, Situé dans la ville de Milneburg, sur le Lac Pontchartrain.

Par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 22 octobre 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, au dernier et plus fort enchérisseur avec le consentement des parties.

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain, mesurant 154 pieds de face sur les deux rues Champs Elysées et Marigny, sur 285 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, s'étendant des Champs Elysées à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le célèbre Restaurant Boudro avec le jardin, les écuries, les dépendances, etc, etc. Le chemin de fer Louisville & Nashville a commencé cet été, et continuera pendant l'hiver à améliorer et à embellir la ville de Milneburg, ce qui rehausse la valeur de cette propriété. La vente sera positivement effectuée SANS LIMITE.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an avec billet portant hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur, avec 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaires pour recouvrer le paiement du dit billet ou une partie. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée pour un montant égal au billet et la police transférée au porteur du billet ainsi que toutes les autres clauses. L'acquéreur assumera et paiera les taxes d'Etat et de ville de l'année 1881 en sus du prix de son adjudication et il sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu notaire, aux frais de l'acquéreur.

15oct—16

Magnifiques terrains à bâtir rue Montégut, entre Remparts et Camp, Troisième District.

Par SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 22 octobre, à midi il sera vendu à la Bourse St-Charles, entre Commune et Gravier, deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Montégut, Clouet, Remparts et Craps, désignés par les lettres E et D, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Montégut, sur 135 pieds 10 pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un crédit d'un an payable en un billet portant une hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilèges, portant aussi 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur. 16oct—

Propriété améliorée de grande valeur dans le Quatrième District.

Nos 736 et 738 de la rue des Magasins entre celles Troisième et Quatrième.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. et Louis Faessel—No 80, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 22 octobre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St-Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe juge de la susdite Division C, en date du 3 septembre 1881 et d'un ordre supplémentaire daté le 15 septembre 1881, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent formant une partie du lot de terre No 2, désigné par les lettres Z. C., et étant la partie du dit lot No 3, la plus près de la rue Quatrième et mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 110 pieds 6pouces, dans l'îlot borné par les rues Magasins, Constance, Troisième et Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec 4 chambres et dépendances avec 4 chambres. La propriété porte les numéros municipaux 736 et 738 de la rue Magasins.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance payable en un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date et garanti par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur tiendra les bâtisses convenablement assurées contre le feu pour les deux tiers de leur valeur, et transférera la police au porteur de billets avec les autres en confirmation du jugement pour le montant du billet et tous les frais, et 5 0/0 honoraires d'avocat pour en forcer le paiement. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J F. Coffey, notaire aux frais de l'acquéreur.

21 sept—28, 5,9,12,19,22 oct

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX RESIDENCES COTTAGE EN BOIS
Au coin des rues Clouet et Marais.
Un lot de terre rue Clouet, près Marais.
DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossiers Nos 3417 et 3279.

A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

Par W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, à la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendus par le juge N. H. Rightor de la division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser en date du 2 juin 1881, dossier No 3417, et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus, de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, dossier No 3279, et un ordre amendé de l'Honorable N. H. Rightor daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan—

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Louisa, Marais, (ci-devant Morales) et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes mesure américaine.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Claude, anciennement Bons-Enfants, Marais, anciennement Morales et Félicité, et désigné comme lot No 4, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après les plans exposés à la Bourse.

Les améliorations comprennent un four à faire le pain et une vieille écurie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent d'intérêts, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent comptant de tout le prix de la vente requis en dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881. 12 oct—12 16 23 30 nov 6 12

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages No 285 rue du Magasins, au coin de la rue Calliope, et la bâtisse en bois à deux étages, No 478 rue Poydras.

Succession de John McHugh.—No 3991.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1881 il sera vendu à l'encan dans l'affaire de la succession de John McHugh, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Magasins, Camp, Calliope et Poydras, désigné comme lot numéro trente, et mesurant 26 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Calliope et formant l'encoignure des rues Magasins et Calliope. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages portant le No 285 de la rue Magasins.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Poydras, Lafayette, Johnson et Prieur, désigné comme lot numéro 12, dans l'îlot numéro 12, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras. 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 13 et 89 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec six chambres et une bâtisse d'un étage dans le fond, le tout couvert en ardoises, cuves, etc, connu comme le No 478 rue Poydras.

Conditions de la vente: comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. H. Pascoe, notaire.

9 oct...9,16,23,30...nov 6,12

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies,

A l'exclusion du capital payé	$ 9,881,496 21
Capital payé	1,228,300 00
Total de l'actif	$11,109,696 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes soutenues	2,944,358 23
Excédent pour les porteurs de polices	$ 7,165,337 9
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,739

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes accordées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lalande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1an